

Sos Disparus - **Sos Disparus** - Sos Disparus - **Sos Disparus** - Sos Disparus – **Sos Disparus**

Collectif	المفقودون DISPARUS
des	DISPARUS المفقودون
familles	المفقودون DISPARUS الأسرة
de	DISPARUS المفقودون
disparu(e)s	المفقودون DISPARUS
en	DISPARUS المفقودون
Algérie	المفقودون DISPARUS

REVUE DE PRESSE
Octobre 2014

Table des matières

El Watan, 1 ^{er} octobre, Question des disparitions forcées, l'Algérie refuse la visite du rapporteur onusien pour les droits de l'homme	2
Le Reporteur, 16 octobre, En présence de deux représentants de l'ONG Human Rights Watch: SOS Disparus et le CFDA réclament une enquête internationale	4
TSA, 18 octobre, Droits humains en Algérie : les constats d'un responsable de Human Rights Watch à Alger	5
Liberté, 19 octobre, Ses représentants ont eu des discussions avec le ministère des Affaires étrangères : Vers le retour de Human Rights Watch en Algérie	7
Le Soir d'Algérie, 19 octobre, Droits de l'homme dans les camps sahraouis - L'Algérie appelée par HRW à assumer ses responsabilités	9
El Watan, 20 octobre, Disparitions forcées en Algérie, Human Rights Watch favorable à une commission indépendante d'enquête	10
TSA, 31 octobre, Fête du 1 ^{er} Novembre : des rassemblements annoncés à Alger pour réclamer le droit de manifester	11

El Watan, 1^{er} octobre, Question des disparitions forcées, l'Algérie refuse la visite du rapporteur onusien pour les droits de l'homme

Le gouvernement algérien refuse d'autoriser les rapporteurs du comité onusien des droits de l'homme à venir en Algérie.

L'information a été confirmée par la responsable de l'association SOS Disparus, Nacera Dutour. «Après plus de trois ans de négociations, l'Algérie a finalement refusé la venue du rapporteur spécial de l'ONU pour les droits de l'homme. J'étais la semaine dernière à Genève, les responsables du comité des droits de l'homme de l'ONU m'ont informée de la décision du gouvernement. Une délégation officielle les a informés que la visite en Algérie du rapporteur onusien n'est pas possible», explique-t-elle. Cette décision intervient, ajoute-t-elle, «après plusieurs années de tergiversations de la part des autorités». «Les responsables onusiens voulaient agir en tout liberté. Les autorités algériennes, elles, ont voulu leur poser des conditions», explique-t-elle.

La venue du rapporteur spécial du comité onusien des droits de l'homme est attendue avec impatience par les familles des victimes des disparitions forcées. «Mais nous craignons que les autorités empêchent les responsables de l'ONU de rencontrer les familles des victimes des disparitions forcées, surtout celles qui refusent les indemnisations», souligne Wassila Belatreche, représentante des victimes des disparitions forcées de la wilaya de Constantine, lors d'une conférence de presse animée, hier, au siège de la LADDH à Alger. «Notre crainte est justifiée par le fait que les autorités refusent toujours de faire la lumière sur la question des disparus. La charte pour la paix votée le 29 septembre 2005 a faussé le traitement de cette question», estime-t-elle, en citant toutes les affaires portées devant les organismes internationaux qui ont débouché sur la condamnation de l'Algérie.

«La réconciliation ne se fera pas avec ce régime»

Intervenant par la même occasion, le président de la LADDH, Noureddine Benissad, revient sur les différents abus relevés dans ce texte. «Le droit à la vérité et à la justice a été oublié de la charte pour la paix et la réconciliation nationale», explique-t-il. Selon lui, la réconciliation ne se fait pas avec les régimes dictatoriaux qui sont souvent responsables des crises. «Toutes les expériences à travers le monde l'ont prouvé. Que ce soit en Amérique latine ou en Afrique du Sud, la réconciliation s'est faite après la chute des régimes despotiques», lance-t-il.

Le premier responsable de la LADDH affirme, dans ce sens, que le référendum sur la charte pour la paix en Algérie était «un plébiscite et non pas une élection». «On connaît le mode d'organisation des élections en Algérie. La fraude a toujours été au centre de l'opération électorale», indique-t-il, soulignant que l'interdiction d'évoquer la tragédie nationale

introduite dans ce texte est en contradiction avec l'objectif de la réconciliation. «Le droit à la vérité et à la justice n'est pas une revanche. C'est un mécanisme permettant de savoir ce qui s'est passé à la fois pour les familles des victimes et pour tous les Algériens. C'est ainsi que les générations futures éviteront de refaire dans les mêmes erreurs», dit-il.

L'autre aberration de ce texte, enchaîne-t-il, réside dans la question de la réparation. Celle-ci, insiste-t-il, s'est faite également avec des abus. «Il fallait reconnaître au moins les associations de victimes des disparitions forcées. Mais la vérité finira par éclater un jour», souligne-t-il.

Madjid Makedhi

Le Reporteur, 16 octobre, En présence de deux représentants de l'ONG Human Rights Watch: SOS Disparus et le CFDA réclament une enquête internationale

L'association SOS Disparus et le Collectif des familles des disparus en Algérie (CFDA) ont tenu, hier dans la matinée, un rassemblement devant la Caisse nationale des retraités (CNR) à Alger, a-t-on constaté sur place. Comme à l'accoutumée, une trentaine de familles et proches des victimes de disparition des années sombres de l'Algérie, accompagnés de quelques militants politiques et défenseurs des droits de l'Homme, ont tenu leur traditionnel sit-in du mercredi. Ce rassemblement hebdomadaire, rappelle-t-on, se tient depuis seize ans, à chaque fois au même lieu jugé « symbolique ». « Où sont nos enfants ? », « 20 ans, ça suffit », « Commission d'enquête internationale », scandaient-ils, en présence de deux représentants de l'ONG Human Rights Watch (HRW).

« Nous profitons de l'opportunité de la présence des représentants de HRW pour demander une commission d'enquête internationale, qui devra se rendre en Algérie pour examiner sérieusement le dossier des disparus, car les autorités algériennes refusent de nous entendre », a déclaré Mme Nacera Dutour, présidente du CFDA. Pour elle, la présence de cette ONG étrangère « est un espoir » pour la mise en place d'une commission d'enquête internationale. Seule une telle commission « peut faire la lumière sur le dossier des disparus », dira-t-elle. Aucun dispositif de sécurité n'était présent sur les lieux du rassemblement. Vers 11h30, les manifestants se sont dispersés dans le calme.

Adel Boucherguine

TSA, 18 octobre, Droits humains en Algérie : les constats d'un responsable de Human Rights Watch à Alger



L'organisation internationale Human Rights Watch (HRW) a organisé, ce samedi 18 octobre, une conférence de presse à Alger pour la première fois depuis près de dix ans au sujet de la situation des Droits de l'Homme dans les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf, rappelle son directeur adjoint du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, Eric Goldstein. « L'Algérie est le seul pays au Maghreb où l'accès est difficile (pour l'organisation), il était assez difficile d'obtenir les visas », a déclaré d'emblée ce responsable.

Ce dernier s'est dit donc ravi « De tenir cette conférence de presse ici à Alger pour la première depuis 2005 ». Des chercheurs de HRW seront, prochainement, autorisés à venir en Algérie pour mener des enquêtes ? « Nous avons eu des discussions constructives avec des responsables au ministère des Affaires étrangères et on ne peut qu'espérer que ça aboutira à plus d'accès pour les chercheurs de HRW, Amnesty international, Fidh et toutes organisations des Droits de l'Homme, c'est à tester dans les mois à venir », a précisé M. Goldstein.

Interrogé sur la situation des Droits de l'Homme, le responsable de HRW a affirmé qu'il y avait « beaucoup de préoccupations ». « Même en dehors du pays, on suit les entraves à l'interdiction de manifester, (...) des entraves aux droits des associations qui n'arrivent pas à obtenir d'agrément », a-t-il souligné en rappelant que « certains n'arrivent même pas à obtenir l'agrément pour organiser la conférence de presse ». L'intervenant a, également, évoqué le licenciement des syndicalistes.

Disparitions forcées : une commission d'enquête indépendante

Le directeur adjoint du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord a salué la présence des familles de disparus dans la salle. « C'est un dossier que HRW a suivi depuis 1990 et c'est malheureux de voir qu'elles (les familles) sont toujours à la recherche de leurs fils et leurs filles. Qu'elles soient toujours en quête de la vérité », a-t-il dit.

« Nous nous sommes exprimés sur la loi dite pour la paix et la réconciliation nationale. Nous sommes contre l'impunité et pour la vérité, et je respecte aussi le choix de ceux qui ont voté pour cette loi », a ajouté ce responsable.

Eric Goldstein donne, en exemple, les pays de l'Amérique latine. « Il fallait beaucoup de temps mais la vérité a éclaté et il y a eu des poursuites et des enquêtes sérieuses », a-t-il lancé. Pour lui, la vérité n'est pas uniquement de savoir ce qui s'est exactement passé mais aussi une « reconnaissance de l'État ». « Beaucoup de gens ont été enlevés pour rien », a-t-il ajouté. « Beaucoup ont accepté les indemnisations, c'est leur choix, on le respecte. Nous sommes solidaires aussi avec ceux qui refusent et demandent la vérité ».

Goldstein a estimé aussi qu'une « Commission d'enquête indépendante serait une des façons efficaces pour donner un peu de vérité pour les familles qui souffrent autant. Et, il faut dire que l'IER (Instance équité réconciliation, ndlr) marocaine, avec toutes ses défaillances, a donné, à la fin, une part de vérité aux familles parce qu'ils ont dévoilé des choses sur les années de plombs », a-t-il assuré en ajoutant : « Jusqu'à maintenant, l'Algérie n'a pas entamé une telle démarche. On espère que ça viendra ».

Hadjer Guenanfa

Liberté, 19 octobre, Ses représentants ont eu des discussions avec le ministère des Affaires étrangères : Vers le retour de Human Rights Watch en Algérie

Si elle est “chassée” de notre pays depuis 2005, Human Rights Watch (HRW) a gardé un œil “très attentif” sur la situation des droits de l’Homme et des libertés en Algérie. “L’interdiction de notre présence en Algérie ne nous a jamais empêchés de suivre l’évolution de la situation des droits de l’Homme. Si le pouvoir algérien a décidé de ne pas autoriser Human Rights Watch, il ne peut pas, en revanche, nous empêcher de suivre, à partir de l’extérieur, ce qui se passe en Algérie”, a déclaré hier, Eric Goldstein, directeur des recherches de HRW dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord.

Selon M. Goldstein, du dossier des disparus à la répression des syndicats autonomes, en passant par l’interdiction, depuis 2001, des marches et des rassemblements à Alger, ou encore la (dernière) loi sur les associations, presque rien n’échappe au regard de HRW.

En Algérie, les préoccupations de cette ONG sont encore plus larges. M. Goldstein n’a pas manqué, à l’occasion de sa rencontre avec des cadres du ministère des Affaires étrangères, d’exprimer le désir de son organisation à relancer ses activités en Algérie. “Nous avons eu des discussions constructives et nous espérons reprendre nos activités prochainement en Algérie”, a-t-il indiqué.

À une question posée par Liberté sur la teneur de ces discussions, M. Goldstein a répondu en révélant que la partie algérienne lui a demandé d’établir, dorénavant, des rapports “équilibrés”. “Ils nous ont demandé de mentionner ce qui est positif et ce qui est négatif. C’est-à-dire de faire un travail équilibré en saluant les réformes engagées par l’Algérie”, a-t-il dit.

“On va, bien sûr, mentionner les choses positives avec tout ce qu’on considère comme un recul en matière des droits de l’Homme ou une violation”, a assuré le représentant de HRW. “On se réjouit des discussions qu’on a eues avec les responsables. En tout cas, on va continuer à couvrir l’Algérie quel que soit l’accès qu’on a, c’est-à-dire de l’extérieur ou avec des visites ponctuelles que nous souhaitons. C’est un pays important où il y a des dossiers de droits de l’Homme importants”, a expliqué le responsable de HRW. M. Goldstein n’a pas manqué de réitérer, entre autres, le soutien de son organisation aux familles des disparus dont le dossier, dit-il, est suivi depuis les années 1990. “Nous suivons le dossier des disparus depuis les années 1990, et c’est malheureux de voir que ce dernier n’est toujours pas réglé. Il faut que ces disparitions soient élucidées et la vérité connue. La Charte de la réconciliation nationale n’a pas réglé ce problème, et nous en sommes conscients. De ce fait, nous réitérons, une fois de plus, toute notre solidarité avec les familles des victimes. Aujourd’hui, la vérité importe plus que le sort des victimes”, a clamé le responsable de l’organisation en présence de plusieurs parents de disparus. HRW réclame désormais la mise en place d’une commission d’enquête indépendante.

“Nous sommes contre l’impunité et sommes pour la vérité”, a encore insisté M. Goldstein. Human Rights Watch dénonce, par ailleurs, les entraves à la liberté des associations et à l’action des syndicats autonomes.

Le Soir d'Algérie, 19 octobre, Droits de l'homme dans les camps sahraouis - L'Algérie appelée par HRW à assumer ses responsabilités

Human Rights Watch estime que l'Algérie doit reconnaître sa responsabilité «légale» en veillant au respect des droits de toute personne se trouvant sur son territoire. Une recommandation faite dans un rapport dédié à l'état des droits de l'Homme dans les camps sahraouis.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Dimanche 19 octobre 2014

Intitulé «En dehors des radars», le rapport de 94 pages dresse un état des lieux des droits de l'Homme au niveau des camps de Tindouf et relève plusieurs manquements. Il met surtout l'accent sur la responsabilité de l'Algérie qui, selon les termes du rapport, «devrait reconnaître publiquement sa responsabilité légale de veiller au respect des droits de toute personne se trouvant sur son territoire, y compris les résidents des camps de réfugiés administrés par le Polisario».

Dans ses recommandations, HRW considère que «le Front Polisario doit mettre un terme à la compétence des tribunaux militaires sur les civils et redoubler d'efforts pour éradiquer tous les vestiges de l'esclavage. Le Front Polisario devrait veiller à ce que les habitants des camps de réfugiés soient libres de remettre en question de manière pacifique ses politiques et sa direction et de défendre d'autres options que l'indépendance du Sahara occidental».

Le directeur de la région Mena, Eric Goldestein, n'a pas caché sa satisfaction de pouvoir tenir une conférence de presse à Alger. La dernière en date remonte à 2005. Depuis, les autorités algériennes n'avaient plus autorisé l'organisation à faire de manifestations publiques.

D'ailleurs, HWR n'a pas de représentation en Algérie et se contente, lorsqu'elle en a l'autorisation, de faire une activité. Lors de sa rencontre avec des responsables du ministère des Affaires étrangères, Eric Goldestein a fait état de ses doléances et reçu des assurances afin qu'à l'avenir, des visas soient octroyés un peu plus facilement à ses enquêteurs. Le fait de n'avoir pas de bureau à Alger n'empêche pas HRW d'avoir des appréciations sur l'état des droits de l'Homme. Son directeur estime que la politique de réconciliation nationale ne doit pas empêcher l'éclatement de la vérité dans le dossier des disparus et que l'interdiction des manifestations à Alger constitue une violation des droits de l'Homme.

El Watan, 20 octobre, Disparitions forcées en Algérie, Human Rights Watch favorable à une commission indépendante d'enquête

« L'Algérie est le seul pays du Maghreb où l'accès pour nous est difficile. Le Maroc et la Tunisie ne nous demandent pas de visa. La Libye, depuis sa révolution, nous laisse entrer facilement. Il est difficile d'obtenir des visas pour l'Algérie», a déclaré Eric Goldstein, directeur adjoint du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, avant-hier, lors d'une conférence de presse à la salle Hassiba Ben Bouali, à Alger. HRW a présenté hier à la presse son nouveau rapport sur la situation des droits humains dans les camps des réfugiés sahraouis à Tindouf sous le titre «Pas sur les écrans».

Les délégués de HRW ont obtenu des visas en 2007 et en 2013 que pour visiter les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf (Sud-Ouest). «Nous souhaitons que les visas pour Human Rights Watch et pour les autres organisations des droits de l'homme soient octroyés plus régulièrement. L'accès au pays n'est pas déterminant pour nous. Nous couvrons l'Algérie à partir de l'extérieur. Même si un gouvernement nous bloque, notre devoir est d'être toujours équilibré et précis. A Rabat, nous organisons régulièrement des conférences de presse sans aucune entrave», a soutenu le même responsable.

Pour rappel, Human Rights Watch, qui est basée à New York, suit la situation des droits humains dans 90 pays et emploie 380 salariés à travers le monde. Pour les pays arabes, HRW est présente à Tunis, Rabat, Tripoli, Beyrouth et Aman. L'organisation n'est pas représentée en Algérie. Les familles des victimes des disparitions forcées étaient présentes dans la salle. En leur nom, Mme Bouabdallah a exigé que la vérité soit dite et a demandé la création d'une commission d'enquête indépendante sur ce dossier qui traîne depuis vingt ans.

«Nous suivons le dossier des disparus depuis les années 1990. Il est malheureux de voir que les familles soient toujours à la recherche de leurs proches. Nous nous sommes déjà prononcés sur la loi sur la réconciliation et la paix. Nous respectons ceux qui ont voté pour ce texte mais nous sommes contre l'impunité et pour la vérité. Les familles ont le droit de connaître la vérité. En Amérique latine, par exemple, il a fallu beaucoup de temps pour que la vérité éclate. Il y a eu des poursuites et des enquêtes sérieuses par rapport aux disparitions. L'Etat doit reconnaître que des personnes ont été enlevées alors qu'elles n'avaient aucun rapport avec le terrorisme», a relevé M. Goldstein. La création d'une commission indépendante d'enquête sur l'affaire des disparus serait, selon lui, une façon efficace d'apporter «un peu de vérité» aux familles des disparus et d'avancer dans ce dossier. «Nous sommes contre l'idée de tourner la page», a-t-il appuyé.

Fayçal Métaoui

TSA, 31 octobre, Fête du 1^{er} Novembre : des rassemblements annoncés à Alger pour réclamer le droit de manifester

Le soixantième anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale risque d'être mouvementé. Plusieurs appels à la marche pour « le droit de manifester » sont lancés par les associations et sur les réseaux sociaux.

Sur Facebook, des événements ont été créés. Celui de la « Marche pour le droit de manifester », aura lieu à 11 heures à la place de la liberté de la presse à Alger. Il regroupe près de 300 participants. Les initiateurs de l'événement réclament leur droit de manifester notamment après la marche des policiers le 15 octobre à Alger.

« Le 15 octobre 2014 des éléments des forces de l'ordre ont marché à Alger de jour et de nuit sans aucune autorisation. Nous, les signataires de l'appel du 1^{er} novembre 2014, nous déclarons mobilisés déterminés à mener la bataille politique pour reconquérir le droit de manifester », lit-on dans le texte.

Un autre appel à un rassemblement à Paris a été lancé sur Facebook. Le « Rassemblement à Paris pour soutenir le droit de manifester en Algérie », se tiendra le même jour de 14 heures à 17 heures en face à l'ambassade d'Algérie.

Plusieurs organisations annoncent qu'elles tiendront, également, un rassemblement pacifique, samedi à 10 heures, à la Grande poste, à Alger. Il s'agit notamment de la Coordination de la défense des droits des chômeurs (CNDDC) et la Coordination nationale des familles de disparus qui compte réclamer aussi le droit de manifester.

En effet, SOS Disparus compte tenir une manifestation, le 1^{er} novembre, devant la Commission nationale consultative pour la promotion et la protection des droits de l'homme (CNCPPDH) à Alger pour réclamer « vérité », « justice » et « mémoire ». « En ce 60^e anniversaire du déclenchement de la révolution, pour que les résultats de celle-ci ne soient pas vains, au nom de la promesse de liberté du 1er novembre 1954, rejoignez les familles de disparus et soutenez leur combat pour la vérité, la justice et la mémoire », écrit l'association.

Lilia Oufella